

le gometzien Flash

LE MAGAZINE DE GOMETZ LA VILLE www.mairie-gometzla ville.fr

Soutenez notre projet 2023

Pour obtenir des financements régionaux

La Région Île-de-France soutient les initiatives en lien avec le développement durable en subventionnant les projets écologiques locaux et offre la possibilité à nous tous, Franciliens, de devenir acteurs de l'environnement. Nous pouvons ainsi prendre part à une démarche citoyenne régionale en nous investissant chaque année dans la promotion d'un projet de portée environnementale améliorant notre quotidien.

Grâce à vos votes, depuis 2021, votre municipalité a bénéficié de 4 budgets pour soutenir les projets que nous vous avons présentés :

- 1/ Le remplacement des ampoules incandescentes par des lanternes à LED et la modulation de la puissance de l'éclairage public.
- 2/ L'isolation des ouvrants de l'hôtel de ville pour un bâtiment plus respectueux de l'environnement et pour générer des économies financières.
- 3/ La création du parc de loisirs multi-générationnel.
- 4/ La supervision et maîtrise des consommations de fluides des bâtiments communaux.

Vos votes ont permis d'obtenir une subvention régionale de 28 097€ qui n'imputent donc pas le budget de la commune et par voie de conséquence vos impôts locaux ! 😊

Nous vous sollicitons aujourd'hui pour voter pour notre projet 2023 et bénéficier d'une aide de la région à hauteur de 8.000€ !

PROJET 2023 :

Fourniture et installation de copeaux comme revêtement du Parc de Loisirs multi-générationnel

Dans un monde de plus en plus tourné vers l'écologie, les copeaux de bois se présentent comme une solution attractive et respectueuse de l'environnement.

En effet, le bois est un matériau :

- Renouvelable : un arbre se régénère en moins de 100 ans contre des milliers d'années pour le pétrole.
- Abondant : en France, la réserve en bois excède la récolte, car la forêt est exploitée de façon raisonnée et durable.
- Disponible localement : le bois est présent partout en France. Son approvisionnement, très structuré, permet de limiter les rejets de gaz carbonique liés au transport.
- Certifié : le bois fait l'objet d'une traçabilité tout au long de sa « carrière ». Les labels PEFC et FSC permettent d'identifier les forêts gérées durablement.

Ainsi, les copeaux utilisés comme revêtement de sol sous les modules de jeu du Parc de Loisirs multi-générationnel de Gometz la Ville seront d'origine 100% végétale et certifiés forêts gérées durablement en France.

Ils garantiront la perméabilité du sol par rapport à un sol souple plastique.

Le résultat sera non seulement écologique mais aussi esthétique et sécuritaire pour les usagers de notre Parc de Loisirs !

Pour voter, rendez-vous au verso ! =>

Votez avant le 9 juillet

Pour que notre projet soit financé

▪ Qui peut voter ?

Les votes sont ouverts à tous les Franciliens de plus de 15 ans résidant, travaillant ou étudiant en Ile-de-France. Votre seul vote ne suffira pas ! Il faut donc que vous sollicitiez amis, voisins et tous les membres de votre famille... car chaque vote compte !

▪ Comment voter ?

Pour voter, il vous suffit de :

- créer un compte sur la plateforme
 - sélectionner notre projet
 - voter
- = 3 étapes qui prennent moins d'une minute !

Cliquez directement dans votre navigateur l'adresse du projet : **un parc non seulement écologique mais aussi esthétique et sécuritaire**

<https://budgetparticipatif.smartidf.services/project/bp5/collect/depot/proposals/un-parc-non-seulement-ecologique-mais-aussi-esthetique-et-securitaire>

Ou flashez ce code directement avec votre mobile ou tablette :



Votez pour notre projet !

Les projets qui auront obtenu le plus de voix seront déclarés lauréats jusqu'à épuisement du budget alloué pour cette nouvelle session du budget participatif écologique de la Région Ile-de-France.

Pour nous permettre de bénéficier de ces financements, il faut qu'un maximum de personnes votent pour notre projet.

Gometziennes, Gometziens, le financement de ce projet est entre vos mains !

D'avance merci pour votre soutien !



le gometzien flash

Directeur de la publication : Edwige Huot-Marchand

Responsable de la rédaction : Edwige Huot-Marchand et le comité de rédaction

Création et réalisation : Alexia Beaufiles

Editeur : Mairie de Gometz la Ville
91400 Gometz la Ville
<http://www.mairie-gometzlaville.fr/>

Impression : Imprimerie de la CCPL - N°ISSN 1279-9564

